



SDIG 62, énième réforme Astreinte / Permanence.

Le 05 juillet 2011 une délégation Alliance composée de Benoit LECOMTE, Secrétaire Zonal, de Sliman HAMZI, Secrétaire Départemental, de Rénald BUSON, Délégué IG 62 et d'Arnaud BEHARELLE, Délégué pour l'Artois, a été reçue par Mr le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, Thierry ALONSO.

Face au souhait de mettre en place une astreinte de nuit, unique pour tout le département, cumulée à une permanence de week-end et complétée par un tableau de rappel hebdomadaire,

ALLIANCE Police Nationale a défendu, par souci d'opérationnalité et d'efficacité, la position suivante :

➡ **Astreinte** : à minima, un fonctionnaire pour l'Artois et un second pour la Côte d'Opale.

➡ **Permanence** : un fonctionnaire par poste, uniquement le samedi matin et le dimanche matin.

➡ **Refus du cumul** de l'astreinte et de la permanence :

7 nuits d'astreinte + permanence samedi matin et dimanche matin = 94,50 euros = une injure !

➡ **Refus** de la mise en place **d'un tableau de rappel**, astreinte déguisée, contraire aux textes !

Mr le DDSP en a pris bonne note et s'est engagé à réexaminer certains points du projet.



Alors qu'en audience la discussion sur la permanence ne comprenait pas le créneau des samedi et dimanche après-midi, réfuté par Mr le DDSP, notre délégué IG reçoit un appel de ce dernier pour un « erratum » ! Il est bel et bien prévu une permanence sur ces créneaux ! ? !

Alliance saisira donc très officiellement Mr le DDSP et s'il le faut les instances de la direction centrale pour :

s'opposer à une permanence (les samedi après-midi et dimanche après-midi) inutile, non rémunérée, génératrice de trois jours de récup et contraire aux instructions de la DCSP qui veut « limiter l'inflation des heures supplémentaires,
revendiquer deux astreintes pour le département,
refuser un système où la contrainte n'est pas compensée à sa juste valeur !

Les économies ne sont pas à faire sur le dos des policiers de terrain !